

**“ L’accessibilité des informations ”, une variable  
déterminante pour les rapports des enseignants à  
l’innovation**

Christophe Marsollier

► **To cite this version:**

Christophe Marsollier. “ L’accessibilité des informations ”, une variable déterminante pour les rapports des enseignants à l’innovation. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 1999, pp.167-183. hal-02406153

**HAL Id: hal-02406153**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406153>**

Submitted on 12 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « L'ACCESSIBILITÉ DES INFORMATIONS », UNE VARIABLE DÉTERMINANTE POUR LES RAPPORTS DES ENSEIGNANTS À L'INNOVATION

**Christophe MARSOLLIER**

IUFM de la Réunion

L'évolution effective des conceptions et des pratiques pédagogiques se trouve étroitement liée aux relations qu'entretient chaque enseignant avec tout ce qui lui est personnellement et professionnellement nouveau ou étranger. Or les rapports des enseignants à l'innovation (processus et produit) dépendent particulièrement des informations pédagogiques et didactiques qu'ils peuvent recueillir notamment à l'occasion de leurs lectures, et donc de l'accessibilité des écrits existant dans leur environnement (articles, ouvrages, manuels, site Internet...).

Mon propos est de montrer en quoi le manque d'accessibilité de ces informations peut constituer un facteur de résistance des enseignants à l'innovation.

Avant de présenter, dans le cadre de cette problématique, les résultats d'une recherche menée à L'Institut national de la recherche pédagogique auprès de professeurs du secondaire, j'exposerai les raisons conjoncturelles qui ont conduit à poser la question de la valorisation de l'innovation, ceci, afin d'introduire l'intérêt que peut représenter à cet égard la recherche sur l'accessibilité des informations à usage pédagogique, à dispositions des enseignants.

## **De l'innovation contrôlée à l'innovation valorisée**

Au cours de ces 30 dernières années, l'exercice du métier d'enseignant est devenu considérablement plus difficile car plus exigeant pédagogiquement et nerveusement...

L'époque est révolue où le maître et le professeur pouvaient légitimement se contenter de rester à leur bureau ou sur l'estrade pour accomplir leur mis-

sion républicaine. Des facteurs sociologiques tels que la massification scolaire, l'évolution des contextes familiaux dans lesquels vivent les enfants et l'instabilité du marché de l'emploi sont à l'origine d'une plus grande hétérogénéité des profils psychologiques et culturels des élèves. De sorte que, pour les conduire globalement à un même niveau de compétences, et surtout limiter l'échec scolaire, la remise en cause généralisée du modèle pédagogique transmissif déjà engagée depuis les années 1960 dans la communauté enseignante du premier degré, gagne désormais les professeurs des collèges puis des lycées.

Au-delà du développement progressif d'une meilleure connaissance des besoins de l'enfant, c'est surtout, et de manière concomitante, l'émergence, dans notre société d'une volonté de rendre l'école plus égalitaire qui conduit de nombreux enseignants à centrer véritablement leur action sur l'apprenant – ses difficultés propres – et non plus uniquement sur les savoirs. Certes, de « nouveaux » modèles tels que la pédagogie différenciée tendraient à s'imposer sous l'impulsion du ministère de l'Éducation nationale, notamment à l'appui de la Loi d'orientation de juillet 1989, mais il convient surtout de constater que depuis la fin des années 80, consécutivement à la décentralisation, à l'apparition des projets d'établissements et à la naissance de la politique des ZEP mais aussi, à la suite d'échecs comme la réforme des « maths modernes » ou, plus tard, du plan « Informatique pour tous », on assiste à une libéralisation progressive des initiatives de création et d'adoption de pratiques pédagogiques mieux adaptées aux besoins des élèves et aux contraintes nouvelles que représente pour les enseignants le traitement de l'hétérogénéité.

Si l'on analyse sur le plan politique, l'évolution du statut de l'innovation, on observe à ce niveau un certain renversement des rapports entre l'État et ses enseignants, puisque depuis les années 80 se développe une véritable volonté ministérielle de valoriser l'innovation. En effet, après une longue période, de 1960 à 1980 environ, au cours de laquelle l'État fut soucieux d'avoir le monopole de l'innovation (B. Charlot, 1993), il a infléchi son attitude et tenté d'instituer l'innovation comme un mode de régulation locale du système scolaire. Mais, depuis les années 1980, comme le résume clairement V. Monetti (1996), un assouplissement des institutions s'est amorcé à l'égard des innovations locales. La politique d'Alain Savary au ministère de l'Éducation nationale a changé le paysage du système éducatif grâce aux rapports sur les expérimentations pédagogiques et sur les pratiques novatrices de Soubre sur l'autonomie des établissements, d'André de Peretti sur la formation des personnels enseignants, de Louis Legrand sur les collèges, et d'Antoine Prost sur les lycées.

Les naissances successives des ZEP, des MAFPEN (1981-1982) puis celle des « fonds d'aide à l'innovation » sont venues s'insérer dans la politique de décentralisation et de déconcentration qui confère désormais aux établissements une réelle autonomie, leur permettant de disposer de moyens de mieux traiter les problèmes et les besoins qu'ils identifient.

L'innovation, en tant que processus et non plus seulement en tant que fait (V. Monetti), est ainsi devenue un véritable levier institutionnel pour apporter des réponses sociales adaptées aux situations locales.

Depuis une quinzaine d'années, la communauté enseignante s'est enrichie à des degrés divers de pratiques innovantes qui pour certaines ont été des réussites et sont annuellement reproduites dans un même établissement. La liberté d'action locale a responsabilisé nombre d'acteurs, et grâce à la volonté des plus motivés d'entre eux, aux possibilités d'entreprise et de résolution de problème qu'offrent notamment les projets d'établissements et au pouvoir de soutien et de formation qu'ont apporté les MAFPEN, de nombreuses équipes de professeurs ont pu progressivement, voire pour certaines d'entre elles radicalement, transformer leurs pratiques, sortir d'un certain immobilisme et exercer peut-être plus efficacement leur mission...

La perspective de voir s'étendre horizontalement sur le territoire national des pratiques pédagogiques nouvelles adaptées aux attentes de la communauté éducative (aide individualisée des élèves en difficulté, traitement de l'échec scolaire, de la violence à l'école, des problématiques d'orientation, etc.) a conduit au renforcement de la volonté ministérielle de faire profiter au plus grand nombre de professeurs des innovations reconnues comme des « réussites ». Ainsi, dans le cadre de la mesure 53 du Plan pour l'école, le Bureau de développement des innovations et de valorisation des réussites a effectué un gros travail de recensement. Il s'est donné comme critères de repérage et de définition d'une « réussite », le fait qu'une innovation ait pu favoriser les apprentissages sur une durée significative et, par ailleurs, sa transférabilité (R. Bonneau-Waltzer).

Face à la commande ministérielle de favoriser les innovations utiles pour l'évolution du système éducatif, cet organe institutionnel de recherche se confronte, sur le plan théorique, à la difficulté de circonscrire le sens, les enjeux, les représentations, les valeurs et les savoirs participant d'une valorisation des « réussites » puis, sur le plan pratique, il se pose le problème central de définir des moyens (stratégies, dispositifs, outils) efficaces de diffusion et d'incitation à l'adoption d'innovations.

On constate donc que les problématiques d'information et de communication sont au centre de la valorisation et de la dissémination des innovations et que la recherche d'efficacité et d'adaptabilité, dans laquelle le système éducatif se trouve de plus en plus engagé, réclame que des questions telles que celle de l'accessibilité de l'information porteuse d'innovation soient traitées.

## **Innover...**

### **La question de l'accessibilité de l'information**

En matière d'éducation, l'innovation n'induit pas nécessairement le progrès, l'efficacité et la réussite...

Dès lors qu'au niveau de la personne enseignante on assiste à l'introduction de nouveauté vis-à-vis de ses conceptions et de ses pratiques existantes, nous pouvons considérer qu'il s'agit à son niveau individuel d'une innovation ; d'une innovation relative, certes, mais qui est particulièrement intéressante pour le chercheur qui tente de comprendre le comportement de l'acteur face à ce qui est nouveau pour lui. S'il s'agit, il est vrai, d'une définition très ouverte et très souple de l'innovation, et qui ne diffère de la simple idée de changement que par la prise en considération de l'intégration de nouveauté, il nous semble pourtant que ce n'est qu'à l'appui d'une telle conception de l'innovation que l'on peut chercher à comprendre comment et pourquoi les pratiques pédagogiques évoluent dans certains établissements. D'autant que c'est bien le rapport du sujet à ce qui est nouveau pour lui qui constitue la variable fondatrice des choix d'évolution ou de l'immobilisme de l'acteur et non la nouveauté dans sa valeur absolue, c'est-à-dire en regard de l'histoire de l'ensemble des pratiques existantes dans le monde enseignant.

Comprendre ce qui se joue dans le rapport d'un enseignant à l'innovation, c'est entrer dans ses représentations de cette entité à la fois objet, processus, compétence, changement et nouveauté, qui constitue, pour lui, une innovation, qu'il l'ait rejetée, qu'il en ait pris simplement connaissance ou bien qu'il l'ait adoptée. De sorte que cela nous conduit à analyser les logiques de motivation et de résistance du sujet, et notamment ce qui en favorise l'expression, en termes de fermeture ou d'ouverture à la nouveauté. Et sur ce point, une composante nous paraît peser d'un poids déterminant sur la dynamique du corps enseignant : il s'agit de l'accessibilité des informations traitant d'innovation ou susceptibles d'induire de l'innovation.

Cette variable figure au rang des principaux facteurs de résistance<sup>1</sup> des personnels réfractaires au changement. Si pour certains, elle peut constituer

un simple argument de défense et de justification d'un manque de motivation à s'intéresser à ce qui est nouveau pour eux-mêmes, il s'avère que la diffusion des savoirs professionnels et notamment des « réussites » constitue, à l'échelle de la communauté enseignante, d'une part, une réelle difficulté technique, mais d'autre part, un formidable enjeu pour l'évolution des pratiques individuelles et des modalités de formation.

Nous conduisons depuis septembre 1997, à l'Institut national de la recherche pédagogique, une recherche<sup>2</sup> visant à souligner l'incidence du manque d'accessibilité des informations traitant d'innovation ou susceptibles d'induire de l'innovation (pour des raisons de commodité, nous désignerons cette variable sous la forme « information / innovation ») sur les résistances des professeurs à innover. Dans ce cadre, deux questions éclairent notre sujet de recherche :

Que recouvrent ces informations traitant d'innovation ou susceptibles d'induire de l'innovation ? Qu'entendons-nous par « accessibilité de l'information » ?

Nous entendons par informations / innovation (informations traitant d'innovation ou susceptibles d'induire de l'innovation), celles qui comportent, pour l'enseignant, de manière potentielle, voire effective :

- un ou plusieurs aspects tout à fait nouveaux vis-à-vis de ses conceptions, de ses pratiques ainsi que de celles de la communauté enseignante (exemple : les premières publications sur l'usage pédagogique de l'Internet dans les écoles primaires en 1996 et 1997) ;

- un ou plusieurs aspects tout à fait nouveaux pour lui, bien que, pour une partie de la communauté enseignante, ces informations renvoient à des conceptions ou des pratiques ayant déjà été diffusées ;

- ou des informations, des savoirs, pouvant ultérieurement être l'objet d'une innovation didactique (exemple : « La lettre d'un poilu à sa famille » parue dans la revue *Historia* et que découvre un professeur d'histoire-géographie) ou pédagogique (exemple : l'ouvrage de C. Rogers, *Liberté pour apprendre*).

Cette notion d'informations / innovation est donc très relative puisque certaines peuvent être définies comme telles non seulement en fonction des connaissances et des savoirs de l'enseignant mais aussi en fonction de l'usage que celui-ci peut en faire. Elle recouvre donc un très large champ d'informations qui dépasse, eu égard à leur transférabilité, le cadre purement pédagogique de leur usage puisqu'elles peuvent aussi conduire l'enseignant à innover en effectuant de nouveaux choix didactiques.

Au sein des sciences de l'information et de la communication, les problématiques d'accessibilité de l'information sont relativement récentes puisqu'elles ont été amorcées par les recherches sur les usages et les enjeux du développement des NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication). À ce titre les questions éthiques, techniques, économiques et culturelles<sup>3</sup> soulevées par l'explosion de l'Internet dans tous les secteurs de la société diffèrent cependant des interrogations spécifiques que pose la question de l'accessibilité de l'information / innovation dans le quotidien professionnel des enseignants. En effet, le sens du terme « accessibilité » renvoie à des critères bien spécifiques :

- l'auteur des informations (son statut) et sa manière (sa méthode, son style) de communiquer ;
- le support de communication emprunté : textes officiels (*B.O.*), articles ou ouvrages pédagogiques, manuels scolaires, documents syndicaux, cassettes vidéo, conférences, discussion, etc. ;
- le contenu et la forme de ces informations : narratif, théorique, prescriptif, spéculatif, texte, image, etc. et donc le sens de celles-ci et leur transférabilité ;
- la publicité faite sur la parution d'informations nouvelles ;
- les lieux d'information : bibliothèques, librairies, Internet... mais aussi salle des professeurs (pour les discussions notamment) : leur accessibilité géographique par rapport au lieu de résidence ou d'exercice de l'enseignant, et aussi leurs horaires d'ouvertures ;
- la publicité faite sur l'existence de ces lieux et de ces objets porteurs d'information ;
- les moyens humains et technologiques (exemple : bases de données) dont disposent ces lieux pour aider à la recherche ou à la commande documentaire ;
- les règles et procédures à respecter pour utiliser, solliciter ou avoir droit à ces moyens ;
- le temps nécessaire pour effectuer ces dites recherches ;
- les compétences éventuelles que requiert l'usage de certains de ces outils de la part de l'enseignant ;
- et le coût que représente cet accès à l'information : frais de déplacement ou de communication sur les réseaux Minitel et Internet par exemple.

Se trouvent interrogés ici tout autant l'information et les conditions dans lesquelles elle est produite que ses destinataires et l'usage qu'ils pourraient en faire, qu'ils innoveront ou non ! Ce caractère bipolaire de l'accessibilité situe bien ce critère au coeur des rapports entre un sujet et un objet, à savoir les

enseignants et les informations / l'innovation, avec toute fois cette particularité : en matière éducative, on innove peu en valeur absolue ! Hormis dans quelques domaines spécifiques comme celui des NTE (nouvelles technologies éducatives), en pédagogie, les pratiques évoluent en effet, globalement très lentement, avec parfois un retour à des conduites traditionnelles..., plus sécurisantes et moins éprouvantes, héritées de ce savoir expérimentiel que s'est construit chaque professeur lorsqu'il était lui-même élève...

## **Le manque d'accessibilité de l'information, source de résistance à l'innovation**

Dans le cadre cette recherche INRP visant à étudier les raisons pour lesquelles le manque d'accessibilité des informations / innovation peut induire, chez certains professeurs, des attitudes de résistance au changement, nous avons mené une enquête<sup>4</sup> auprès d'enseignants de collèges et de lycées de la Réunion qui nous fournit des données quantitatives suffisamment convergentes pour apprécier le poids de certains critères d'accessibilité et les corrélés avec les différents moyens d'informations dont disposent les professeurs, ainsi qu'avec les disciplines qu'ils enseignent.

Avant de développer les résultats les plus significatifs de cette enquête, précisons que les 123 professeurs qui ont répondu à ce questionnaire ne constituent pas un échantillon représentatif de la population enseignante du second degré en termes de sexe, d'ancienneté, de type d'établissement d'exercice, de secteur, de formation initiale, de formation continue et de discipline d'exercice. Cependant, s'agissant d'une composante telle que « l'accessibilité des informations / innovation », les réticences que nous constatons chez de nombreux enseignants à expliciter un aspect relativement intime de leur métier, tel que « leur rapport à l'innovation », nous conduisent à penser que les personnes qui ont accepté de répondre à ce questionnaire, et qui constituent cet échantillon, sont en majorité des professeurs ouverts à l'innovation. Par conséquent, partant du principe que si les enseignants les plus ouverts rencontrent des résistances liées à certains défauts d'accessibilité de l'information, leurs collègues rencontrent aussi au moins les mêmes motifs de résistances et que cette étude nous renseigne d'une manière relative sur une problématique qui touche l'ensemble du corps enseignant.



Lorsqu'on questionne un enseignant sur sa démarche d'information, il est nécessaire de rapporter celle-ci à la demande ou au but qui la motive, c'est pourquoi dans notre enquête nous avons distingué :

- les informations recueillies librement, sans but initial ;
- les informations recherchées dans un but précis ;
- les demandes uniquement imposées par le ministère de l'Éducation nationale ;
- les demandes uniquement imposées par un supérieur hiérarchique ;
- les informations reçues sous la forme de conseils d'un formateur, d'un supérieur ou d'un collègue.

S'agissant de la démarche de libre découverte, à la question posée « Quels sont les moyens les plus propices à votre libre découverte d'informations sur des innovations ? », il s'avère que l'information orale produite par un pair (à l'occasion d'une discussion avec un collègue) constituerait le meilleur moyen de découvrir des informations sur des innovations. Par ailleurs, les manuels scolaires représenteraient, d'après les enseignants, un outil d'information / innovation tout aussi fécond que les écrits véritablement destinés à cet usage, comme les articles et les ouvrages pédagogiques.

**Tableau n° 1**

<b>Moyens d'information</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréquence</b>
Discussion avec des collègues	94	<b>76,4 % (+)</b>
Lecture d'articles pédagogiques	74	60,2 %
Lecture de manuels	73	59,3 %
Lecture d'ouvrages pédagogiques	69	56,1 %
Discussion avec des formateurs	62	50,4 %
Lecture du <i>B.O.</i>	50	40,7 %
Discussion avec l'inspecteur	39	31,7 %
Conférence pédagogique	36	29,3 %
« Lecture » de cassettes vidéo	30	24,4 %
Autres	28	22,8 %
Lecture de documents syndicaux	21	17,1 %
Discussion avec le chef d'établissement	10	<b>8,1 % (-)</b>
<b>Nombre total d'enseignants questionnés</b>	<b>123</b>	

Notons que la vidéo, tout comme les conférences pédagogiques, serait moins appréciée à des fins d'information professionnelle et que la consulta-

tion des documents syndicaux et du chef d'établissement ne répondrait que pour très peu d'enseignants à ce besoin.

Les résultats soulignés dans ce tableau indiquent une corrélation respectivement positive et négative très significative.

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (12 au maximum).

La dépendance est très significative ( $\chi^2 = 146.86$ , ddl = 12, 1-p = >99,99%).

Le  $\chi^2$  est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Avant de présenter les raisons qui justifient et explicitent au niveau de chaque item ce constat, observons les réponses à la question générale : « Vous innoveriez plus volontiers si ... »

Tableau n° 2

<b>Vous innoveriez plus volontiers si ...</b>	<b>Nb. cit.</b>	<b>Fréquence</b>
vous disposiez d'une liste des réussites	83	<b>67,5 % (+)</b>
vous disposiez de plus de temps	70	56,9 %
vous aviez accès dans votre établissement à des informations sur ces réussites	63	51,2 %
ces lieux étaient plus proches de votre établissement	57	46,3 %
vous pouviez consulter un spécialiste à propos d'information / innovation	54	43,9 %
les lieux d'information pédagogique étaient plus proches	49	39,8 %
vous saviez où trouver les informations qui vous intéressent	42	34,1 %
il existait plus d'informations sur les sujets qui vous intéressent	41	33,3 %
il était possible de trouver des suggestions sur CD-ROM ou Internet	37	30,1 %
ces lieux étaient ouverts à des horaires plus pratiques	33	26,8 %
la recherche documentaire y était plus facile	25	20,3 %
il n'était pas nécessaire d'utiliser un ordinateur pour la recherche d'informations	15	<b>12,2 % (-)</b>
Non-réponses	12	0,8 %
<b>Nombre total d'enseignants questionnés</b>	<b>123</b>	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (13 au maximum).

La dépendance est très significative ( $\chi^2 = 141.37$ , ddl = 14, 1-p = >99,99%).

Le  $\chi^2$  est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

On note ici le besoin d'être guidé qu'éprouve une majorité d'enseignants dans l'accès aux informations sur les innovations répertoriées comme des « réussites » (67,5 % souhaiteraient disposer d'une liste des réussites et 51,2 %, d'informations précises sur ces réussites).

Si cet aspect pose, bien sûr, la question de la définition des critères d'expertise vis-à-vis des innovations reconnues comme des réussites, le besoin existerait cependant bien dans le corps enseignant de disposer de tels renseignements. Le critère premier d'accessibilité est celui de l'indicateur de

« qualité » et souligne la recherche d'efficacité qui sous-tendrait la démarche d'information pédagogique. C'est dans ce sens que le Bureau de développement des innovations et de valorisation des réussites effectuée dans chaque rectorat, par l'intermédiaire de ses chargés de mission, un travail de recensement et de diffusion des innovations mises en oeuvre par les professeurs dans le cadre notamment des projets d'établissement.

Quant au temps que réclame la recherche mais aussi la lecture documentaire proprement dite, cette composante s'imposerait directement et indirectement, d'après cette enquête, comme un facteur de résistance à l'information et donc à l'innovation. Pour cause, être guidé par des indicateurs de réussite, c'est, d'une certaine façon, gagner du temps dans la recherche d'information..., ce qui corroborerait le poids accordé aussi au facteur « proximité de l'établissement ».

S'agissant des éventuelles difficultés techniques que rencontrent les professeurs pour rechercher des informations, elles ne constitueraient pas un facteur important de résistance à l'innovation puisque, d'après notre enquête, seulement 20,3 % d'entre eux disent qu'ils innoveraient plus volontiers si la recherche documentaire était plus facile et que 12,5 % pensent qu'ils innoveraient plus volontiers s'il n'était pas nécessaire d'utiliser l'ordinateur pour certaines recherches documentaires.

Les différents moyens d'information dont disposent les enseignants ont fait l'objet d'un questionnement complémentaire permettant d'affiner les motifs de leurs résistances à l'innovation. Pour cela, à partir de questions à échelle, concernant la fréquence d'utilisation (« jamais », « rarement », « parfois », « souvent », « très souvent ») des différents moyens d'information<sup>5</sup> A, B, C... nous avons pu former, pour chacun d'eux, deux strates distinctes :

- l'une regroupant les professeurs qui n'utilisent « jamais » ou « rarement » le moyen X ;
- l'autre regroupant les professeurs qui utilisent « souvent » ou « très souvent » le moyen X.

Dans la strate des 43 professeurs à qui il n'arrive « jamais » ou que « très rarement » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des documents officiels, deux données ressortent ainsi, de manière très significative, au sens du chi<sup>2</sup> :

- 61,8 % innoveraient plus volontiers, si ce type de document était illustré d'exemples ou d'indications concrètes ;

- tandis que, seulement 8,9 % innoveraient plus volontiers, s'ils rencontraient moins de résistance administrative pour emprunter ce type de document (accessibilité institutionnelle).

Notons aussi, avec une certaine logique et sans dépendance significative au sens du  $\chi^2$ , que 52 % innoveraient plus volontiers s'ils trouvaient, dans ce type de document, plus d'informations sur les problèmes pédagogiques qui les intéressent, ce qui ne correspond pas à la fonction de certains documents comme le *Bulletin officiel* mais qui, cependant, rendrait plus accessibles certains programmes ou textes d'orientation trop flous parce que trop généralistes.

Dans la strate des 24 professeurs à qui il arrive « souvent » ou « très souvent » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des documents officiels, deux données ressortent aussi, de manière significative au sens du  $\chi^2$  :

- 50 % innoveraient encore plus volontiers s'ils trouvaient, dans ce type de document, plus d'informations sur les problèmes pédagogiques qui les intéressent, soit une proportion équivalente à celle des professeurs qui n'utilisent « jamais » ou que « rarement » ce type de document ;

- tandis que seulement 4,2 % innoveraient encore plus volontiers, s'ils rencontraient moins de résistance administrative pour emprunter ce type de document.

Dans la strate des 20 professeurs à qui il n'arrive « jamais » ou que « très rarement » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des manuels scolaires, deux données ressortent ainsi, de manière peu significative, au sens du  $\chi^2$  :

- 50% innoveraient plus volontiers, s'ils trouvaient dans ces manuels plus de conseils pédagogiques et didactiques pour l'enseignant ;

- tandis que seulement 5% innoveraient plus volontiers s'ils avaient personnellement plus de manuels à disposition.

Dans la strate des 57 professeurs à qui il arrive « souvent » ou « très souvent » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des manuels scolaires, une donnée ressort, de manière très significative, au sens du  $\chi^2$  : 63,2% innoveraient encore plus volontiers, s'ils trouvaient dans ces manuels plus de conseils pédagogiques et didactiques pour l'enseignant.

Ces chiffres nous indiquent le rôle particulièrement important des manuels scolaires, comme « véhicules » de l'innovation en raison de la part de trans-

position didactique qui serait déjà effectuée par les auteurs de ces manuels, rendant leur contenu directement accessible pour le professeur. De sorte que l'on peut supposer qu'une part du corps enseignant aimerait entrer en rapport à l'innovation-produit, à travers les connaissances et les supports de connaissance (les manuels) directement destinés aux élèves, plutôt qu'à travers des textes plus théoriques s'intéressant notamment aux objectifs ou conceptions pédagogiques, et dont l'usage professionnel nécessite un travail de transposition didactique et de transfert.

Dans la strate des 34 professeurs à qui il n'arrive « jamais » ou que « très rarement » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des revues pédagogiques, trois données ressortent, de manière très significative, au sens du  $\chi^2$  :

- 47,1 % innoveraient plus volontiers s'ils avaient plus de revues à la portée de la main (accessibilité pratique) ;
- 44,1 % innoveraient plus volontiers si ces revues comportaient plus d'écrits prescriptifs (fiches, conseils, méthodes...) (accessibilité du contenu) ;
- tandis que 2,9 % seulement innoveraient plus volontiers si l'abonnement à ces revues spécialisées était moins onéreux (accessibilité économique).

Dans la strate des 42 professeurs à qui il arrive « souvent » ou « très souvent » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des revues pédagogiques, trois données ressortent, de manière très significative, au sens du  $\chi^2$  :

- 54,8 % innoveraient encore plus volontiers si ces revues comportaient plus d'écrits prescriptifs ;
- 52,4 % innoveraient encore plus volontiers si ces revues comportaient plus d'écrits articulant théorie et pratique ;
- tandis que seulement 7,1 % innoveraient plus volontiers si ces revues étaient mieux présentées (convivialité).

Dans la strate des 35 professeurs à qui il n'arrive « jamais » ou que « très rarement » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des ouvrages de réflexion pédagogique, une donnée ressort, de manière significative, au sens du  $\chi^2$  : 48,6 % innoveraient plus volontiers si ces ouvrages comportaient plus d'écrits de type prescriptif.

Dans la strate des 30 professeurs à qui il arrive « souvent » ou « très souvent » de rechercher des informations, dans un but précis, en consultant des ouvrages de réflexion pédagogique, deux données ressortent, de manière très significative, au sens du  $\chi^2$  :

- 56,7% innoveraient encore plus volontiers si ces ouvrages articulaient plus théorie et pratique ;
- 53,3% innoveraient encore plus volontiers si les librairies spécialisées étaient plus proches de chez eux.

Dans la strate des 49 professeurs à qui il arrive « souvent » ou « très souvent » de rechercher des informations, dans un but précis, en discutant de leur projet avec des collègues, une donnée ressort, de manière très significative, au sens du  $\chi^2$  :

- 55,1 % innoveraient encore plus volontiers si, en plus de leurs propos, ces collègues leur montraient dans leur classe comment ils pratiquent.

- . Parmi les 123 professeurs interrogés, 52 % innoveraient plus volontiers à partir de discussion avec des formateurs si, en plus de leurs propos, ces formateurs leur montraient dans une classe comment pratiquer.

À la lumière de ces résultats, il s'avère que les attentes des professeurs en termes d'accessibilité de l'information / innovation ne recouvriraient pas uniquement et principalement, comme l'indique le tableau 2, des problèmes de temps, de proximité des lieux d'information et d'identification des « réussites » mais aussi, comme le laissent sous-entendre les données les plus significatives du tableau 1, un réel besoin d'indications concrètes, sous formes de démonstrations, de textes prescriptifs, de conseils précis. Dès lors, on mesure avec plus d'acuité la valeur accordée aux « discussions avec les collègues » (76,4 %) et, de manière moins significative celle accordée à « la lecture d'articles pédagogiques » (60,2 %) et à la « consultation des manuels scolaires » (59,3 %), comme moyens les plus propices à la libre découverte d'informations / innovation.

Toutefois, une variable du « rapport des enseignants à l'innovation » nous semble particulièrement intéressante à considérer dans la problématique de l'accessibilité des informations / innovation, il s'agit de la discipline dans laquelle exerce le professeur.

Parmi les 123 professeurs interrogés, il nous été possible de réaliser, pour quatre disciplines distinctes, des strates regroupant un nombre suffisamment important d'enseignants pour que les calculs de corrélation prennent selon nous un sens relativement significatif.

En mathématiques, pour la majorité des 12 professeurs interrogés :

- les deux moyens d'information désignés comme les plus propices à la recherche d'informations / innovation sont la consultation des manuels et les discussions avec des collègues. La lecture de revues et d'ouvrages pédagogiques apparaît en second plan.

- Ils innoveraient plus volontiers, non seulement s'ils disposaient de plus de temps et d'une liste des réussites mais aussi de nombreuses suggestions sur CD-ROM ou sur Internet. Ce besoin serait spécifique aux professeurs de mathématiques et de physique-chimie parmi lesquels on trouve peu de résistance à utiliser les NTIC, les sites pédagogiques étant dans les sciences exactes, faut-il le souligner, plus nombreux et globalement plus riches que dans les sciences humaines.

En français, pour la grande majorité des 19 professeurs interrogés :

- La lecture d'articles pédagogiques est au premier rang, au même titre que la consultation des manuels et les discussions avec des collègues, des moyens les plus propices à la recherche d'informations.

- Le besoin de suggestions sur CD-ROM et sur Internet arrive au dernier rang des conditions qui engageraient ces enseignants à innover plus volontiers.

En histoire-géographie, pour la majorité des 12 professeurs interrogés : les discussions avec des collègues sont nettement au premier rang des moyens les plus propices à la recherche d'informations / innovation.

En langues, pour la majorité des 23 professeurs interrogés :

- C'est la consultation des manuels scolaires qui constitue le moyen plus propice à la recherche d'informations / innovation devant les discussions avec des collègues.

- La possibilité de disposer d'une liste des réussites est placée nettement au premier rang des conditions qui leur permettraient d'innover plus volontiers.

Le champ disciplinaire dans lequel exerce le professeur apparaîtrait donc comme un facteur discriminant dans son rapport à l'information / innovation, non seulement en raison des modes de communication que privilégient l'enseignement et la culture d'une discipline mais aussi, parce que le capital de travaux et d'informations pédagogiques et didactiques est quantitativement et qualitativement différent d'une discipline à l'autre. Ainsi, dans le domaine de l'enseignement des mathématiques où les recherches (notamment de l'IREM<sup>(6)</sup>) et les publications dans des revues et sur Internet sont nombreuses, les professeurs disposent de sources d'information et donc d'innovation bien plus importantes que dans le domaine de l'enseignement des langues, ce qui expliquerait en partie pourquoi les manuels constituent, avec la discussion avec les collègues, le mode d'accès privilégié à l'information / innovation.



Diminuer les résistances des professeurs à l'innovation en rendant plus accessibles les informations pédagogiques et didactiques susceptibles de les intéresser nécessiterait alors de prendre en considération :

- les supports d'information privilégiés par les professeurs selon la discipline dans laquelle ils exercent ;
- le besoin qu'ils ressentent d'être informés sur les conceptions et les pratiques reconnues comme des « réussites » ainsi que la possibilité d'accéder facilement à ces informations ;
- l'opportunité que représente pour eux la possibilité de pouvoir discuter entre collègues de leurs propres pratiques et éventuellement de pouvoir s'observer mutuellement ;
- une plus grande diffusion et une meilleure mise à disposition des revues pédagogiques ;
- le besoin d'information articulant des exemples concrets à l'argumentation théorique ;
- le besoin de disposer de plus de conseils pédagogiques et didactiques (à destination des professeurs) dans les manuels scolaires ou les livrets d'accompagnement.

L'enseignant est l'acteur principal de l'évolution des pratiques pédagogiques et ces propositions dessinent un axe d'orientation qui va dans le sens d'une véritable politique d'accessibilité de l'information pour permettre non seulement que se développe cette dynamique personnelle et collective d'échange et de dissémination des savoirs et des savoir-faire les plus efficaces, mais aussi pour rendre la communication entre chercheurs et enseignants ainsi qu'entre professeurs d'une même discipline plus féconde.

## Bibliographie

- BONAMI M., GARANT M. (1996), *Systèmes scolaires et pilotage de l'innovation*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université.
- BOUVIER A. (1986), « D'une innovation ministérielle à des ministères de l'innovation », in *Cahiers pédagogiques*, n° 248, pp. 30-32.
- COHEN A., HUGON M.-A. (1996), *Nouveaux lycéens, nouveaux pédagogues*, Paris, INRP/L'Harmattan, collection CRESAS, n° 12.
- CHARLOT B. (1993), « L'innovation n'est plus ce qu'elle était », in *Autrement* « Ainsi change l'école : l'éternel chantier des novateurs », série « Mutation », n° 136, mars, p. 20.
- CROS F. (1993), *L'Innovation à l'école : forces et illusions*, Paris, PUF.

- HUBERMAN M.-A. (1973), « Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation », Paris, UNESCO/BIE, *Expériences et innovations en éducation*, n° 4.
- MARSOLLIER Ch. (1998), *Les Maîtres et l'innovation. Ouverture et résistance*, Paris, Anthropos.
- MONETTI V. (1996), *La Genèse de l'innovation*, mémoire de recherche de DEA, sous la direction de F. Cros, Paris X.
- VANDENBERGHE R. (1986), « Le rôle de l'enseignant dans l'innovation en éducation », in *Revue française de pédagogie*, n° 69, pp. 21-33.

## Notes

1. Marsollier, 1996.
2. Recherche conduite au sein du département : « Politiques, pratiques et acteurs de l'éducation », unité de recherche « innovations, changements et stratégies éducatives territorialisées », INRP (cf. Internet : <http://www.inrp.fr>).
3. Mayère A, *La Société informationnelle. Enjeux sociaux et approches économiques*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Linard M., *Des machines et des hommes. Apprendre avec les nouvelles technologies*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; *Cahiers pédagogiques*, « À l'heure d'Internet », mars 1998.
4. Compte tenu du thème de cette enquête et du taux toujours réduit (< 15%) de retour des questionnaires que nous obtenons dans nos enquêtes sur le « rapport des enseignants à l'innovation », nous avons choisi de remettre les 550 exemplaires à des collègues formateurs afin que ces derniers sollicitent des professeurs du secondaire de leur entourage. 123 questionnaires nous sont ainsi revenus, soit un taux de retour de 22,54 %. Il s'agissait d'un questionnaire de quatre pages comportant des questions fermées à réponses uniques, multiples ou à échelle.
5. Ces moyens sont listés dans le tableau 2.
6. Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques.